

Alfred Gadenne victime de la vengeance du fils d'un ouvrier communal ?

- La mort du très populaire bourgmestre de Mouscron sème la consternation.
- Un jeune homme de 18 ans l'aurait égorgé pour venger son père qui s'est suicidé après avoir été licencié.
- Le monde politique s'est montré horrifié. Il se dit confronté de plus en plus souvent à la violence.

A Mouscron, mardi, la population était toujours sous le choc de l'annonce de la mort d'Alfred Gadenne, 71 ans, le très populaire bourgmestre CDH de la ville (depuis 2006), égorgé, lundi soir, dans une allée du cimetière de Luïngne, un village de l'entité.

On en sait désormais davantage sur ce qui s'est passé lundi dans ce cimetière que M. Gadenne, en voisin dévoué, ouvrait chaque matin et fermait chaque soir depuis quinze ans, à l'occasion de ce qui tenait du rituel.

Nathan aurait voulu venger son père

Un jeune homme de 18 ans l'y attendait, dont l'identité n'a pas été dévoilée par le parquet mais qui s'appelle Nathan D. Selon Frédéric Barisbeau, premier substitut du procureur du Roi de Mons-Tournai, division de Tournai, "il est apparu fort calme quand il a appelé lui-même la police" – c'était peu avant 20 heures – qu'il a attendue dans l'enceinte du cimetière.

Les secours sont arrivés très vite, mais ils n'ont rien pu faire pour sauver M. Gadenne. Sur place, on a retrouvé un cutter qui "pourrait être l'arme du crime" selon le parquet.

Lorsque l'on demande au représentant du parquet si le jeune homme a voulu venger son père, qui a mis fin à ses jours l'an passé, quelques mois après avoir été licencié par la ville de Mouscron, où il était ouvrier communal et sergent volontaire au sein du corps des pompiers, il répond que "c'est de l'ordre du possible".

Nathan D.
est apparu fort
calme quand
il a appelé lui-
même la police.

Mouscronnois et habitants de Luïngne atterrés

Consternation, tristesse et colère. Au sein de la population mouscronnoise, ce sont la consternation, la tristesse et une certaine colère qui prédominaient mardi. "C'est répugnant. Comment peut-on faire ça à un homme qui a tant fait pour sa ville ? La justice doit faire un exemple", s'emportait un passant. "Cela fait 40 ans qu'on se connaissait. J'ai du mal à croire que je ne le verrai plus", racontait un voisin d'Alfred Gadenne, qui laisse une veuve dont il s'occupait sans relâche depuis qu'elle avait été victime d'un accident de la route. "C'est vraiment triste, on l'appréciait beaucoup", confiaient des écoliers passant devant le portail principal du cimetière, où des sceaux ont été apposés. L'ancienne maison communale du village de Luïngne, où se tiennent les permanences et où le bourgmestre passait beaucoup de temps, a fermé ses portes pour la journée en raison des circonstances dramatiques.

Tout semble, en tout cas, confirmer cette hypothèse. Encore faut-il établir s'il y a eu préméditation et si le jeune homme a préparé son agression présumée de longue date ou s'il y a eu, lundi, une rencontre fortuite avec le bourgmestre, au cours de laquelle il serait passé à l'acte. Il aurait en tout cas appris récemment par la presse que M. Gadenne ouvrait et fermait les grilles du cimetière chaque jour.

Il aurait attendu d'être majeur avant d'agir

Par ailleurs, selon diverses sources, l'auteur présumé du crime aurait attendu sa majorité pour agir, afin de ne pas impliquer sa mère, qui aurait été civilement responsable si les faits avaient été commis par un mineur. Si la chose devait se vérifier, la préméditation ferait peu de doute.

L'enquête a été confiée à la police judiciaire fédérale. Le corps de la victime a été autopsié dans la nuit de lundi à mardi, à Mons, mais le parquet n'a pas donné d'informations sur le nombre de coups portés au bourgmestre. "C'était un examen médico-légal qui entre dans le cadre de la procédure. Il a duré une heure", a expliqué, mardi matin, le procureur du Roi Christian Henry.

Inculpé d'assassinat

Un psychiatre sera prochainement désigné afin de déterminer si l'auteur présumé est responsable de ses actes ou non. Pour le reste, le suspect a été entendu mardi matin par la police de Mouscron et déféré à la juge d'instruction Laloux, mardi après-midi. Cette dernière l'a aussitôt inculpé d'assassinat.

Placé sous mandat d'arrêt, l'inculpé passera devant la chambre du conseil, vendredi, à Mons. Son avocat commis d'office, M^e Olivier Dupont, ne parle pas de vengeance, mais "d'un drame qui s'est déroulé après un autre drame". Selon lui, le jeune homme estimait bel et bien que M. Gadenne était responsable du licenciement de son père par la ville.

J.-C. M.

Les dispositions

Brigitte Aubert, candidate naturelle à la succession

Un rituel vieux de quinze ans. Alfred Gadenne ouvrait et fermait chaque jour les portails du cimetière depuis plus de quinze ans. Il habitait à proximité.

Registre de condoléances. La Ville de Tournai a mis, mardi, tous les drapeaux communaux en berne. Le maire de la commune française de Wattrelos, voisine de Mouscron, a lui aussi mis les drapeaux de la mairie en berne. Un registre de condoléances est accessible depuis mardi 13h30 au centre administratif de Mouscron. Ces prochains jours, celui-ci sera ouvert au public jusqu'à 20h.

Services communaux fermés. Les services Population, Etat civil, permis et passeports ont été exceptionnellement fermés mardi.

Qui pour succéder à M. Gadenne ? Prévu le 25 septembre, le prochain conseil communal de Mouscron sera reporté, ont annoncé, mardi, les autorités communales. Celles-ci consacreront quelques jours au deuil avant de désigner le remplaçant d'Alfred Gadenne. Brigitte Aubert (CDH) avait recueilli le plus grand nombre de voix de préférence lors des élections communales de 2012, derrière Alfred Gadenne et feu Damien Yzerbyt. Elle pourrait donc être désignée bourgmestre. L'échevine des Affaires sociales et de la Santé n'a pas confirmé cette possibilité. "Nous sommes en deuil et nous verrons ça plus tard", a commenté l'intéressée.

L'homme le plus populaire de Mouscron

Portrait Stéphane Tassin

continuer à s'occuper de Mouscron.

Alfred Gadenne est né à Luïngne, en janvier 1946. Il y est mort en septembre 2017. Il est décédé violemment, lundi, en début de soirée. A Luïngne qu'il n'a jamais quitté, son père et son grand-père avaient été bourgmestres jusqu'à la fusion des communes, qui vit le village être rattaché à Mouscron. Luïngne, c'était son village. C'est là que, tous les jours, il ouvrait et fermait le cimetière local, situé non loin de sa demeure.

La politique et Luïngne, chez les Gadenne, on avait donc ça dans le sang. Pourtant Alfred, bourgmestre de Mouscron depuis 2006 – il a succédé à un autre CDH, Jean-Pierre Detremmerie – ne refusait pas les seconds rôles. Plus populaire que Detremmerie, si l'on en juge par le nombre de voix de préférence, il restait pourtant l'échevin docile du bourgmestre, patron de club de foot.

En 2012, lors des dernières élections communales, alors qu'il emmène la liste CDH, Gadenne récolte plus de 7000 voix. En 2006, il était déjà au-dessus des 7000 voix alors que Detremmerie qui poussait la liste n'atteignait pas les 3000 suffrages. En 2012, il se permet même le luxe de décrocher une majorité absolue, trop courte il est vrai. Il s'associera, alors, avec le MR.

Alfred Gadenne était une machine à voix. Au scrutin régional de 2009, il est élu député wallon alors qu'il est dernier sur la liste. En voix de préférence, il bat même la tête de liste, Damien Yzerbyt qui sera élu lui aussi. En 2014, il remet ça en explosant les compteurs puisqu'il dépasse les 10000 voix de préférence. Pourtant, le décret décumul l'empêche de cumuler. Il choisira donc de laisser sa place de parlementaire régional pour

Detremmerie, Yzerbyt et Gadenne

Mouscron, cette ville des confins de Wallonie, proche de la Flandre, ancienne reine du textile. Mouscron où la classe politique locale a connu une succession d'événements tragiques. Damien Yzerbyt sera emporté en 2014 par un cancer foudroyant. Jean-Pierre Detremmerie mettra fin à ses jours en 2016, malade et miné par certaines affaires judiciaires qui lui avaient valu une exclusion du CDH mouscronnois en 2009. Et aujourd'hui Alfred Gadenne, éborgé dans un cimetière.

Une mort violente pour un homme qui s'y refusait. Apprécié et pas seulement à l'annonce de sa mort – par la classe politique dans son ensemble, Alfred Gadenne avait ce sourire qui vous sort de toutes les situations. Un sourire qui vous désarme. Mais il avait aussi un sens certain de l'autorité. Le bourgmestre, c'était lui – il en parlait d'ailleurs parfois à la troisième personne – et, à ce titre, il entendait bien être le seul et unique patron.

On se rappellera qu'il y a tout juste un an, il faisait parler de lui de manière quelque peu négative. Il lui était reproché d'avoir, au verso de la fiche de paye des membres du personnel communal, fait imprimer un tract les invitant à l'apéritif du bourgmestre. Alors qu'Alfred Gadenne – qui avait payé les frais d'impression du tract – s'était justifié en avançant un "souci d'efficacité technique", le ministre des Pouvoirs locaux de l'époque avait jugé la chose inadmissible. Alfred Gadenne avait promis de ne plus recommencer et la polémique était retombée.

Cet apéritif, qu'il aimait organiser chaque année depuis trente-cinq ans, a encore eu lieu en 2017. C'était dimanche, c'était son dernier...